

Progrès humain et rapport à la nature

Daniel Bachet

Tout mode de développement économique, social et humain est indissociable d'un certain type de rapport à la « nature ». Or, comme l'ont rappelé les travaux de Philippe Descola, la nature est une construction qui rassemble à la fois le vivant (humains et non-humains, biodiversité) et un système de ressources. Le capitalisme a su explorer la nature à travers les sciences mais également l'exploiter sur un mode prédateur et extractiviste. C'est pourquoi la mise en place d'un nouveau mode de développement devrait conduire à refonder les manières de produire et de vivre en protégeant l'écosystème pour l'humanité (nature, vivant, biodiversité, climat)¹.

Dès la fin des années 1960, un certain nombre d'observateurs critiques du productivisme et attentifs à la dégradation du climat et de la biodiversité, ont été sensibles aux interrogations du club de Rome qui portaient déjà sur la possibilité d'une croissance nulle afin d'atténuer les effets liés à la pression anthropique sur la nature. Dans le premier rapport du club de Rome dit « rapport Meadows » *The Limits to Growth* (Halte à la croissance) publié en 1972, est mise en exergue la critique du « productivisme » et non le capitalisme comme modèle économique historique et spécifique. Les inégalités de revenus ne sont pas prises en compte ; ce sont d'abord les risques de privation liés à un accroissement de la population et à un épuisement des ressources qui intéressent les auteurs. L'épuisement des ressources énergétiques provoquera, selon eux, une baisse drastique des capacités industrielles. La raréfaction des ressources minérales et boisées ainsi que la raréfaction des ressources alimentaires

généraliseront disettes et famines. Les liens de causalité entre exploitation industrielle des surfaces et aridité des terres arables sont mis en évidence. Le pillage des sols risque de les rendre inaptes à produire de la nourriture.

Malgré ces avertissements, l'imaginaire de la croissance restera encore bien présent durant quelques décennies, alors qu'un certain nombre d'observateurs et de militants commencent à chercher d'autres voies que celle d'une croissance infinie sur une planète finie. L'idée de *croissance économique* continuera malgré tout à prévaloir et à écraser toute autre conception de la nature. À cet égard, le fordisme des Trente Glorieuses avait permis de concilier, en partie du moins et sur un mode conflictuel, un rapprochement temporaire des intérêts des mondes du travail et du capital, mais au prix d'une terrible dégradation du patrimoine écologique et d'une dégradation des capacités humaines (taylorisme). Depuis lors, les liens délétères entre croissance, développement humain et énergies fossiles ont été clairement établis.

Le rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, dit « rapport Brundtland » publié en 1987, appelle de ses vœux un *développement durable* qui prône une « *nouvelle ère de croissance vigoureuse et, en même temps, socialement et "environnementalement" soutenable* ».

Or, d'une part, la ponction sur les ressources et la pollution continuent d'augmenter. D'autre part, la croissance économique, aussi durable soit-elle, n'est pas capable de réduire la pauvreté et les inégalités et se révèle en tout cas incapable de renforcer la cohésion sociale et de favoriser un développement humain au bénéfice du plus grand nombre. En effet, la croissance capitaliste est par définition inégale, destructrice autant que créatrice et se

¹ Cet article reprend quelques extraits d'un ouvrage à paraître en 2026, *Sortir du capitalocène, Pour une démocratie économique radicale*, éditions du Bord de l'eau.

nourrit des inégalités pour susciter sans cesse des frustrations et des besoins nouveaux.

Rappelons que le concept de *développement durable* a pour objectif de « *concevoir un développement qui réponde aux besoins de la population présente sans détériorer la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » (Gro Harlem Brundtland). Il présuppose, par conséquent, qu'un développement continu est nécessaire à la satisfaction des besoins humains. Il s'agit surtout de *prolonger* le développement comme peut le faire un capitalisme intégrant une visée écologique compatible avec une logique d'accumulation et de rentabilité. Il s'agit en fait d'un capitalisme vert et durable qui se résout à polluer, mais de manière « rationnelle ». La logique de la compétition et de la performance est préservée et les inégalités sociales demeurent comme s'il était concevable de réorienter les productions sans changer en profondeur *les manières de produire et de consommer*.

Le mode de production capitaliste tente en effet de rendre compatibles *croissance* et *développement* en faisant en sorte que l'amélioration du bien-être de l'ensemble des populations humaines passe nécessairement par l'accroissement perpétuel des quantités de marchandises produites et consommées. Au contraire, la question que posent les tenants de la *décroissance*, privilégie l'épanouissement des potentialités humaines en dehors des sentiers de la croissance infinie des quantités produites et consommées.

Néanmoins, que signifierait une décroissance de toutes les productions appliquées à l'ensemble des catégories sociales et à tous les peuples de manière homogène, alors que de nombreux besoins sociaux élémentaires ne sont pas encore satisfaits pour des pans entiers de populations ? Même les pays occidentaux les plus riches ont des besoins urgents dans un certain nombre de domaines : transports collectifs, santé, éducation, aide aux personnes âgées, etc. En conséquence, il serait sans nul doute préférable de diminuer l'empreinte écologique sans que cela implique pour autant la décroissance de

toutes les productions sans distinction. Il conviendrait pour cela d'opérer une différenciation entre les productions qui doivent décroître et celles qui doivent augmenter². Il faut abandonner les secteurs les plus polluants et accélérer leur fermeture et simultanément réaffecter les femmes et les hommes vers des activités compatibles avec la bifurcation écologique. Cela suppose de prévoir et de développer un secteur de formation/reconversion qui s'appuie sur le *rapport au savoir* de chaque sujet apprenant et qui se construit en situation et dans l'action³. Les productions et services concernant l'amélioration de l'éducation, du logement et de la santé (médicaments et matériels de soins par exemple) ne peuvent que croître pour tous les publics, alors que les productions de yachts ou d'automobiles de luxe seront conduits à décroître, voire, à être abandonnées. Il y a donc à la fois nécessité d'un développement qualitatif ciblé et d'une décroissance mieux finalisée.

Le développement des services non marchands d'éducation, de santé et de culture sont moins carbonés et moins énergétivores et sont par conséquent compatibles avec une production économe, elle-même cohérente avec la sobriété de la consommation. La sobriété énergétique devient un impératif au fur et à mesure que la dépendance aux fossiles atteint ses limites.

Ainsi, le *Shift Project*, groupe de réflexion sur la transition énergétique, présente pour différents secteurs (logement, mobilités, agriculture, industrie, finance) les leviers de transformation et les implications en matière d'emploi, de mode de vie et d'organisation de la société⁴. Les auteurs partent de l'objectif d'une neutralité carbone à atteindre en 2050 et en déduisent les volumes de production nécessaires, les réallocations sectorielles et les évolutions d'emploi. Les scénarios sont écrits en langages physique et

² Jean-Marie Harribey, *Le trou noir du capitalisme*, Le Bord de l'eau, 2020.

³ Bernard Charlot, *Du Rapport au savoir, Eléments pour une théorie*, Anthropos, 1997.

⁴ *Shift Project, Climat, crises : le plan de transformation de l'économie française*, Odile Jacob, 2022.

social et permettent d'en déduire les investissements et les consommations requis.

Prosperité économique ou bifurcation écologique

On retrouve cette façon de modéliser les problèmes de transition dans les travaux de Tim Jackson ou de Peter Victor⁵, dont les objectifs sont de promouvoir une approche de la prospérité comme capacité d'épanouissement humain plutôt que d'utilité et d'opulence matérielle mesurée par le Produit intérieur brut (PIB). Il s'agit de construire, comme dans les scénarios de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), une macroéconomie capable d'intégrer les flux de matière dans une perspective multidimensionnelle. Dans cette optique, la « croissance », assimilée à l'augmentation inexorable des flux matériels, qui épuise les ressources et qui altère l'environnement, est rejetée.

Dans son livre de référence⁶, Tim Jackson reconnaît les limites écologiques et établit les plafonds d'émission de dioxyde de carbone et de production des déchets et rappelle les limites d'exploitation des ressources non renouvelables. Il considère à juste titre que ces limites doivent laisser aux pays en développement les marges de croissance indispensables pour rattraper le niveau atteint par les pays développés. L'auteur plaide pour « réparer le modèle économique » et met l'accent sur les secteurs sobres en carbone et sur l'emploi associé à des politiques de partage du travail. Il insiste sur la création d'un système monétaire et financier compatible avec ces orientations. Selon lui, la société de consommation doit être réformée en profondeur et la nouvelle société frugale sera incompatible avec les inégalités sociales actuelles. De même, l'organisation économique et sociale de la société devra être beaucoup plus participative et inclusive que

celle qui prévaut dans les pays développés depuis de nombreuses années.

Toutefois, Tim Jackson entretient l'illusion selon laquelle le capitalisme serait compatible avec une très faible rentabilité, une quasi-absence de gains de productivité et par conséquent avec une accumulation du capital qui tendrait vers zéro. Comme dans les travaux de Peter Victor, la question est de savoir comment il serait possible d'interrompre la croissance et de s'engager vers la *post-croissance* sans mettre fin aux rapports sociaux capitalistes qui font de l'accumulation du capital l'aiguillon indispensable pour susciter un renouvellement permanent des besoins. À cet égard, il est toujours surprenant que les rapports sociaux soient quasiment absents des réflexions de ces auteurs et que les processus de domination sociale et d'intérêt de classe n'apparaissent pas comme des obstacles à la transition-bifurcation souhaitée⁷.

Ces auteurs ont certes le mérite d'avoir mis l'accent sur la taille physique de l'économie et sur la limitation substantielle de la consommation de matière et d'énergie, mais ils ont sous-estimé le poids des dynamiques institutionnelles du capitalisme, les rapports de force en présence et la nécessité d'opérer des ruptures avec les modes lucratifs de production et d'échange.

Il est clair que la mise en place d'un nouveau mode de vie plus sobre et moins consumériste doit être acceptable par la grande majorité des populations surtout par celles qui ont été les plus fragilisées. C'est pourquoi l'augmentation du *pouvoir d'achat* de nombreuses catégories ne peut être traitée efficacement sans remettre en question les hiérarchies sociales, c'est-à-dire les inégalités de revenus et de patrimoines propres aux rapports sociaux capitalistes. Les bas salaires doivent être très fortement relevés et la hiérarchie des salaires plafonnée y compris les revenus du capital. Toutefois,

⁵ *Escape from Overshoot : Economics for a Planet in Peril*, New Society Publishers, 2023.

⁶ *Prosperité sans croissance : la transition vers une économie durable*, De Boeck Université, coll. « planète en jeu », 2010.

⁷ Pour une critique nuancée mais sans concession de ces approches, voir Jean-Marie Harribey « Un capitalisme sans croissance est-il possible ? », Blog *Alternatives économiques*, 22/02/2011.

l'augmentation du pouvoir d'achat n'est pas une fin en soi surtout si son but ne consiste qu'à alimenter un consumérisme aveugle qui fétichise la marchandise.

Ainsi, les pays riches devront devenir beaucoup plus économes en ressources utilisées alors que les pays pauvres auront toute légitimité à se développer à travers un projet *post-croissance* d'infrastructures, de productions agricoles et industrielles et de services collectifs. Cela suppose préalablement l'élaboration de plans globaux, sur la base d'alliances entre les pays du Nord et ceux du Sud, susceptibles de concevoir de nouvelles institutions internationales adaptées à un monde post-croissance et qui contribuent à libérer le Sud de la condition de dépendance.

La bifurcation écologique devrait s'organiser selon plusieurs étapes successives. L'investissement dans des infrastructures « vertes » pourrait contribuer dans un premier temps à une décroissance de l'empreinte matérielle si elle s'accompagnait rapidement du démantèlement des vieilles infrastructures polluantes et de la reconversion des travailleurs vers des secteurs utiles, sobres et les plus décarbonés possibles. Un investissement vert se définit en principe par sa propension à réduire les impacts environnementaux de la production et par l'accroissement de l'efficacité de l'usage des ressources. Comme l'ont montré certains auteurs⁸, le caractère *vert* ou non d'un même investissement dépend du contexte socio-économique dans lequel il intervient. Ainsi, une voiture électrique pourrait, selon de nombreux observateurs, constituer un investissement vert si elle remplaçait une voiture thermique. Or, ceci est inexact. Les véhicules électriques déplacent en fait le point d'émission vers le réseau électrique. La production de millions de voitures électriques dans les années à venir sera probablement un désastre pour l'environnement en raison de la forte consommation d'énergie et de l'émission

croissante de gaz à effets de serre. De plus, la production des batteries nécessitera l'extraction de différents matériaux (lithium, manganèse, cobalt) ou comme le nickel qui proviendra de différentes régions du monde (Nouvelle-Calédonie, Australie, Canada, Indonésie, Philippines, etc.) et engendrera des « montagnes de scories toxiques »⁹. Enfin, l'« industrie » de la voiture électrique est à l'origine de multiples nuisances écologiques, comme la production de PFAS (substances per-et polyfluoroalkylées), des polluants « éternels ».

Par conséquent, la relance du tout voiture individuelle par le biais de la construction de centaines de millions de voitures électriques est incompatible avec le principe d'un « investissement vert », compte tenu de la masse de matériaux et d'infrastructure nécessaires et des dommages écologiques qui suivraient.

Une économie de la post-croissance

Une économie de la post-croissance se heurtera donc toujours à la question du volume de la production quelle que soit la qualité de cette production et au caractère borné des limites écologiques de la planète. Chaque option politico-économique suppose par conséquent des arbitrages collectifs. Il ne s'agira plus simplement d'accorder des subventions pour verdir les processus de production et les modes de consommation existants, mais de s'engager en faveur d'une reconstruction de la structure économique vers la durabilité. Certes, des instruments appropriés peuvent être mobilisés afin de privilégier les activités favorables au climat : taux bonifiés pour les financements « verts », fiscalité différenciée, etc.

Les logiques et mécanismes de marché sont incapables de transformer la sphère financière de telle sorte qu'elle finance « naturellement » la bifurcation écologique. Le financement de cette bifurcation implique avant tout une réorientation massive des flux

⁸ Louison Cahen-Fourot et Antoine Monserand, « La macroéconomie de la post-croissance », *L'Économie politique*, n° 98, mai 2023.

⁹ Peter Gelderloos, *The Solutions Are Already Here: Strategies for Ecological Revolution from Below*, Pluto Press, London, 2022.

financiers au niveau macroéconomique. De ce point de vue, les banques centrales, les banques publiques d'investissement et les banques de développement auront un rôle majeur à jouer, sous réserve d'une réorientation radicale de leurs finalités institutionnelles.

Il est souvent question dans les débats publics de finance éthique, solidaire et écologique. Dans l'hypothèse d'une finance non capitaliste, la banque ne peut en aucun cas rester sous le statut de société privée par actions, dont l'objectif est toujours de maximiser le rendement de l'épargne compte tenu du niveau de risque assumé. Elle doit devenir une société à profitabilité encadrée et sous contrôle public local de l'ensemble de ses « parties constituantes et prenantes » (salariés, représentants des entreprises et de l'État, associations, collectivités locales, professionnels du crédit). Un *système socialisé du crédit* évite ainsi les risques du pôle unifié du crédit et de la banque d'État¹⁰ qui sont tentés, souvent par facilité, de répondre à des intérêts coalisés et d'ouvrir trop grand les robinets de crédit. Au contraire, l'appropriation « citoyenne » de la finance suppose la traçabilité de ce qui est fait de l'épargne. Des circuits courts sont mis en place dans lesquels l'usage de l'épargne est transparent pour les épargnants et ciblé sur des projets à fort impact social et écologique. De cette manière, la finance solidaire se ré-encastre au cœur des besoins sociaux et écologiques territoriaux.

Avec la socialisation du crédit et la transformation de la banque capitaliste en banque partenariale démocratisée, il sera possible, tout comme pour l'entreprise, d'introduire dans les organes de gouvernement le principe coopératif et démocratique (un homme ou une femme = une voix) qui devra se substituer, à terme, au principe plus classique et non démocratique (une action = une voix).

Seules ces banques, éloignées du paradigme standard de la finance, seront les mieux ancrées dans les territoires pour

financer les énergies renouvelables, l'habitat écologique, l'agriculture biologique et plus globalement les projets sociaux qui répondent aux besoins utiles définis par les populations.

Il serait cependant impossible de fournir les bons signaux pour la réalisation des financements en direction de la bifurcation écologique si l'on maintenait les outils comptables existants orientés profit, rentabilité ou valeur actionnariale. Les normes comptables de type IFRS (*International Financial Reporting Standards*) n'ont plus lieu d'exister dès lors qu'elles sont contradictoires avec les besoins de financement de long terme inhérents à la bifurcation écologique.

La comptabilité traditionnelle plutôt prudente depuis le XV^e siècle valorisait ses actifs invendus au coût d'achat. Avec les IAS/IFRS, l'entreprise doit évaluer en principe ses actifs invendus à leur valeur de marché ou, en absence de marché, à leur valeur théorique de marché sachant que cette dernière est égale à la valeur actualisée des services rendus par les actifs concernés. C'est la fin du *principe de prudence*. Cette évolution du coût vers la valeur de marché témoigne d'une accélération dans les délais de l'apparition des profits comptables.

Les normes IFRS reposent sur une théorie spécifique de l'entreprise, la théorie de l'agence, qui vise à aligner les intérêts des managers et des actionnaires de contrôle afin de diminuer l'*aversion au risque* et l'*asymétrie de l'information*.

La *juste valeur* (entendu comme valeur de marché) est justifiée par la primauté donnée aux investisseurs comme destinataires privilégiés de l'information financière. Elle s'appuie enfin sur l'hypothèse de l'*efficience des marchés* qui constitue l'un des fondements théoriques des normes IFRS. Or, cette hypothèse a été invalidée par de nombreux travaux¹¹.

¹⁰Frédéric Lordon, *La crise de trop. Reconstruction d'un monde failli*, Paris, Fayard, 2009.

¹¹ Pour une synthèse critique de ces travaux, voir Samira Demaria et Sandra Rigot, *Les normes comptables internationales IFRS*, La découverte, 2018.

C'est néanmoins ce nouveau droit comptable qui accompagne le néolibéralisme et qui dirige le monde depuis plus de vingt ans en le constitutionalisant. Il est la base même du capitalisme financier.

Or, il est possible, par des états comptables renouvelés, de construire une efficacité productive, économique et écologique qui ne se confonde pas avec la recherche du seul optimum financier. Dans un cadre institutionnel soucieux de faire « exister » concrètement l'entreprise en la distinguant de la société (entité juridique), celle-ci se présente comme une structure productive dont la finalité est de produire et de vendre des biens et des services. Cette structure est un ensemble dont les constituants visibles sont le dirigeant, le personnel et l'équipement. Elle existe dans le monde « physique » et son activité permet de réaliser une transformation ayant pour « entrée » les biens et les services incorporés provenant des fournisseurs et pour « sortie » les biens et services produits destinés aux clients.

La contrepartie économique de cette production se mesure par la « valeur ajoutée » (différence entre le chiffre d'affaires et les consommations intermédiaires). La valeur ajoutée est à la fois le véritable revenu engendré dans l'entreprise et la source des revenus des ayants droit entre lesquels la valeur ajoutée est répartie. Cette grandeur économique est essentielle, car elle permet de financer les salaires des dirigeants et du personnel, de rémunérer les intérêts des banques, les impôts et les taxes demandées par l'État, mais également d'assurer l'autofinancement (amortissements + parts réinvesties du résultat) et de verser les dividendes.

C'est donc la valeur ajoutée qui permet de couvrir le coût global de la structure qu'est l'entreprise (coût du travail et coût du capital), le « profit » ne représente qu'une partie de cette valeur ajoutée.

La façon de compter influe fortement sur les jugements, orientations et décisions. Elle relève d'un principe producteur de normes qui conduit à donner une nouvelle identité à

l'entreprise. Dès lors que cette nouvelle identité est reconnue comme légitime, le travail peut être appréhendé comme une source de valeur et de développement et non comme un simple coût à réduire sans cesse.

Pourtant, le normalisateur international n'a pas considéré utile de porter à la connaissance des investisseurs un type de comptabilité qui met davantage l'accent sur la création de valeur réelle par l'entreprise, c'est-à-dire la *valeur ajoutée*, véritable contrepartie économique de la richesse créée dans le monde physique des biens et/ou des services. Dès lors, il a privé également les autres parties constituantes, et en particulier les salariés de l'entreprise, d'une information susceptible de les intéresser. La grandeur économique qu'est la *valeur ajoutée*, dans son acception non capitaliste¹², est un instrument d'analyse des performances de l'entreprise d'autant plus riche qu'il est polyvalent. Il est dommageable que le normalisateur international lui ait préféré une présentation du compte de résultat (par destination) qui ne permet pas son calcul et donc, l'analyse des phénomènes de répartition dans l'entreprise. Le capitalisme des marchés financiers a préféré retenir la notion d'*economic value added* (EVA) qui correspond à l'enrichissement des actionnaires.

Cette nouvelle manière de voir et de compter aurait pour but d'empêcher les atteintes aux fonctions environnementales essentielles à la survie de la biosphère et de prévenir les dégâts collatéraux du développement économique sur les humains (risques socio-psychologiques, accidents, coût de l'insécurité environnementale, etc.). Autrement dit, ces comptes permettraient de protéger et de conserver le patrimoine naturel en refondant le rapport des humains à la nature et au système de ressources.

Progrès humain et nouveau mode de développement

¹² Voir sur ce point, *Dépasser l'entreprise capitaliste*, Daniel Bachet et Benoît Borrits (sous la direction de), éditions du Croquant, 2021.

Prolongeant un certain nombre de travaux précédents qui concernaient la refondation des critères du développement, l'économiste Jacques Généreux a proposé un indicateur du *progrès humain* (IPH) qui se distingue des guides d'évaluation mesurés par le PIB (production globale) et par l'Indice de Développement Humain (IDH).

Les variables susceptibles d'entrer dans le calcul de l'indicateur du progrès humain sont indiquées et regroupées dans le tableau suivant.

Développement personnel – émancipation (espérance de vie, satisfaction des besoins essentiels en matière de santé, d'éducation, de logement et de nutrition, indicateurs d'extension des libertés publiques, durée annuelle du travail, maladies professionnelles, accidents du travail, etc.).

Sociabilité-harmonie sociale (indicateurs de participation à la vie sociale, unions mixtes, taux d'emploi ou de sous-emploi, taux de suicides, agressions physiques, actes racistes, taux d'emprisonnement des jeunes, mixité sociale dans l'habitat, etc.).

Réduction des inégalités-justice (degré de concentration du patrimoine, degré d'inégalité dans la distribution des revenus, écart de rémunération entre hommes et femmes, pourcentage des enfants d'ouvriers diplômés de l'enseignement supérieur, indicateurs sur les conditions de scolarisation et de travail des personnes handicapées, prévalence de la discrimination ethnique, etc.).

Préservation de l'écosystème-écologie (empreinte écologique, émission de CO², consommation d'énergie par habitant, taux de recyclage, état de la ressource en eau, qualité de l'air en zone urbaine, etc.).

Source : Jacques Généreux, *L'autre société, A la recherche du progrès humain*, 2, seuil, 2011, p. 300-301.

L'auteur a construit un indicateur du progrès humain comme support d'un débat démocratique qui permettrait « d'évaluer dans quelle mesure le développement de la société engendre un progrès humain ». L'idée centrale est de rappeler, comme l'avaient déjà indiqué les cercles décroissants, que *les*

liens valent mieux que les biens ou encore que la qualité des rapports sociaux et des relations sociales contribue à une vie bien meilleure que l'accumulation de biens matériels au-delà du nécessaire. L'IPH peut être considéré comme un support politique de confrontation et de négociation afin de réunir à la fois l'expertise technique et une implication démocratique et populaire dans des formes institutionnelles qui restent à mettre en place. Il s'appuie sur l'échelle de préférences des hommes et des femmes d'un pays donné et tente de fournir une mesure précise des progrès réalisés. Il appartient aux populations directement concernées c'est-à-dire au peuple souverain et à certains groupes (Partis politiques, syndicats, associations, collectifs scientifiques, etc.) de se mobiliser afin de faire valoir les indicateurs, dont ils ont besoin pour contrôler les progrès ou les régressions de la société. La délibération publique à travers de « grandes concertations » devrait pouvoir, à terme, se traduire dans des mesures soumises au débat parlementaire avant d'être adoptées par référendum. Cependant, cela supposerait une démocratisation plus profonde de la vie politique et sans doute le surgissement de débats collectifs qui deviendraient également des combats pour plus d'égalité et de justice sociale.

Conclusion

Il revient à la puissance publique, sous contrôle d'une planification écologique démocratique de jouer son rôle réglementaire et fiscal, c'est-à-dire politique, pour soutenir les « innovations » (sociales, organisationnelles, technologiques) utiles et orientées *low-tech* (basses technologies) qui soient compatibles avec les limites de la planète. Cela implique de continuer à gérer, au moins temporairement, les infrastructures existantes tout en maintenant les services et les approvisionnements indispensables sans oublier de démanteler le plus vite possible certaines activités polluantes et de réparer les dégâts lorsqu'ils peuvent encore l'être.

Le nouveau mode de développement implique avant tout une refondation profonde des institutions et leur démocratisation afin de dégager des variables qualitatives telles que le « bien-être vécu » par les hommes et les femmes ou le « vivre bien ensemble » associé à l'amélioration des conditions matérielles et idéelles d'existence. Cela suppose de privilégier « l'être de tous sur l'avoir de quelques-uns »¹³ :

Ce mode de développement suppose enfin une révision complète des catégories économiques telles que la « productivité » ou la « compétitivité » par exemple.

Sans doute sera-t-il d'ailleurs préférable de se fixer dorénavant comme objectif la recherche de qualité, de sobriété, de durabilité et de soutenabilité plutôt que des gains de productivité. Il s'agit d'abord de comprendre et de connaître ce que l'on produit collectivement et d'être capable de mesurer le caractère utile du travail ainsi que la fonction sociale qu'il remplit. Il sera indispensable de reconstruire les liens entre le monde physique des biens et des services et le monde économique. La baisse massive du temps de travail associée à de nouveaux outils d'évaluation comptables devrait permettre de produire sobrement, de créer des emplois utiles et de partager les revenus. En effet, derrière la question du nouveau mode de développement sont repliées les finalités du travail, du rapport à la nature, et à la biodiversité, du développement humain et de l'accès vers une autre société plus économe, plus démocratique et plus solidaire.

Daniel Bachet est professeur émérite de sociologie à l'Université d'Évry-Paris-Saclay.

¹³ Jean-Marie Harribey, « [La soutenabilité : une question de valeur \(s\)](#) », Habilitation à diriger des recherches en sciences économiques, Document de travail du CED, n° 34, 1999, p.43.